



MAIRIE DE WARLUIS

60430

Warluis, le 23 juin 2021

Arrondissement de Beauvais

Canton de Beauvais-2

Madame, Monsieur,

Voici le compte-rendu simplifié de la réunion du Conseil Municipal du 10 juin 2021. Si vous le souhaitez, vous pouvez consulter le compte-rendu détaillé de cette séance sur le site internet de la commune ou dans les panneaux d'affichage. En raison de la situation sanitaire, elle s'est déroulée sans public présent mais fut accessible en visioconférence pour les warluisiens.

Je vous écris ces lignes au lendemain des intempéries violentes qui ont provoqué tant de dégâts dans le Beauvaisis. Pour notre village, le hameau de Merlemont a été particulièrement touché par des coulées de boue (entre 30 à 50 cm), dans le bourg, certaines habitations de la rue de l'église, la rue des écoles, la rue de la libération ont été inondées (30 à 40 cm d'eau et de boue).

Grâce à la solidarité du voisinage, cet évènement, imprévu et d'une particulière intensité, a été vécu moins douloureusement. A Merlemont, nous avons également bénéficié de l'intervention de l'Entreprise Colas diligentée par l'Agglo du Beauvaisis. Cette entreprise a retiré des tonnes de boue, service qu'une petite commune rurale comme la nôtre ne peut assurer. Nous avons aussi bénéficié de l'entraide inter communale puisque M. Truptil Robert, Maire de Rochy Condé, est venu, lui aussi, avec du matériel, nous aider à la remise en état. Les agents communaux ont dû par ailleurs, intervenir chemin du Garde du fait de la chute d'arbres.

Le nettoyage de la commune prend du temps. L'équipe municipale est pleinement mobilisée. Je vous demande toute votre compréhension et votre patience. Il faudra, en effet, plusieurs jours pour remettre toutes les rues en état.

J'ai par ailleurs déclenché la procédure de demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle. Pour appuyer cette requête auprès des services de l'Etat merci de nous communiquer les photos que vous auriez pu prendre ce lundi 21 juin. Si vous avez subi des dégâts, il vous faut impérativement faire une déclaration auprès de votre assurance. N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie si vous avez besoin d'aide dans ces démarches.

L'amélioration de la situation sanitaire nous permet de reprendre des permanences d'élus en semaine et le samedi matin. Prenez de préférence rendez-vous.

Dimanche 27 juin 2021, sera de nouveau un jour d'élection pour le second tour des élections régionales et départementales. Comme pour le 1^{er} tour, **elles se dérouleront à la salle communale de 8h à 18h. Pensez à prendre une pièce d'identité.**

Souhaitons que pour ce second tour les professions de foi des candidats arrivent dans les boîtes des électeurs. Espérons aussi que ce dimanche 27, les warluisiens comme tous les français, soient nombreux à exprimer leur vote. Ce droit du citoyen est le fondement de notre République, mise en place par la volonté du peuple et l'expression de la Liberté qui est aujourd'hui la nôtre.

Je vous donne rendez-vous le 14 juillet. Après la brocante organisée par le WES, venez avec les enfants à la retraite aux flambeaux puis au feu d'artifice qui cette année est tiré depuis le jardin de l'école primaire. (CF le programme du Feu d'artifice en annexe).

Bien cordialement
La Maire

1, rue des Écoles - Tél. : 03 44 89 27 13 - Fax : 03 44 89 02 74
Email : mairie.warluis@wanadoo.fr

BIEN VIVRE A WARLUIS

Nous aspirons tous à passer un bel été. Mais pour bien vivre ensemble, il est indispensable que nous respections certaines règles qui ne sont pas des contraintes mais qui permettent seulement que chacun d'entre nous puisse vivre bien.

Limiter le bruit :

Il faut donc concilier les nécessaires activités d'entretien de nos jardins et maisons, les festivités amicales ou familiales et l'aspiration légitime à être au calme chez soi.

Ainsi, les travaux de bricolage et de jardinage sont autorisés :

- **Tous les jours ouvrables sauf le samedi de 8H à 12H et de 13H30 à 20H**
- **Le samedi de 9H à 12H et de 14H à 19H**
- **Les dimanches et jours fériés de 9H00 à 12H30**

Pour les autres bruits comme la musique par exemple :

Les propriétaires des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent s'assurer que les voisins ne sont pas gênés par des bruits émanant de chez eux. Toutefois, nous pouvons avoir des fêtes amicales ou familiales dont on sait qu'elles occasionneront un peu plus de bruit que d'habitude. Lorsque ces fêtes ne se reproduisent pas chaque weekend, une tolérance peut être acceptée, surtout quand on prend la précaution de prévenir ses voisins.

Passage des véhicules et engins agricoles

L'été c'est aussi la saison des travaux agricoles. Après le temps actuel de la fenaison ce sera celui des moissons. Toutes ces activités nécessitent des engins particulièrement larges. *Je vous demande donc d'éviter de stationner vos voitures dans la rue.* Vous protégerez votre véhicule et vous permettrez aux agriculteurs de circuler plus sereinement dans les rues. Comme tous les villages ruraux Warluis a des voies qui ont été conçues alors que le nombre de voitures particulières par foyer n'avait rien à voir avec celui de maintenant.

Départ en vacances : Opération tranquillité vacances de la gendarmerie

Vous envisagez de partir en vacances, pour la sécurité de vos biens n'hésitez pas à le signaler à la gendarmerie de Noailles qui dans le cadre de l'opération tranquillité vacances assure la surveillance de votre habitation en votre absence.

Bien chez soi : Plan de rénovation de l'habitat

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur et vous projetez des travaux pour améliorer le confort de votre habitation, le dispositif « Bien chez soi » permet à la Communauté d'Agglo du Beauvaisis en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat de vous apporter un soutien. Pour des travaux d'isolation, de création ou d'aménagement de sanitaires, des travaux de ravalement de façade visibles de la rue, de toiture, des mises aux normes d'électricité, la création d'un système d'assainissement autonome, vous pouvez bénéficier sous certaines conditions de subvention. Prenez contact avec la Communauté d'Agglo, ou rendez vous sur son site internet.

Le Marché Local : Vous avez été nombreux à plébisciter cette nouvelle offre. Pour qu'elle perdure, venez chaque semaine, les commerçants comptent sur vous !

Vous avez la fibre mais vous avez besoin d'aide pour l'installation sur vos appareils : Daniel peut vous aider. Contacter la mairie.